



Programme d'adaptation des résidences aux dangers naturels à la suite des feux de forêt de 2023 en Nouvelle-Écosse

Tableau des mesures suggérées – Exigences particulières et renseignements additionnels



Les mesures précédées de l'icône  sont réservées aux propriétaires.

| Mesures d'adaptation | Exigences particulières | Renseignements additionnels | Montant maximal admissible (CAD) |
|---|--|--|----------------------------------|
| Assembler ou acheter une trousse de préparation aux urgences en cas d'ordre d'évacuation ou de mise à l'abri Trousse de préparation aux urgences - Croix-Rouge canadienne | Vous devez soumettre des photos de la trousse et des reçus pour tous les articles achetés. | Nous vous recommandons de conserver une trousse de préparation aux catastrophes à votre domicile comprenant suffisamment de provisions pour subvenir aux besoins de votre famille et de vos animaux de compagnie pendant au moins 72 heures. Celle-ci devrait contenir des aliments non périssables, de l'eau et des articles essentiels qui vous permettront de répondre aux besoins de votre famille en cas d'urgence. | 50 \$ |
| Retirer les débris de vos gouttières | Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. | Il est essentiel de retirer les débris de vos gouttières pour éviter que des matières combustibles* comme des feuilles et des aiguilles de pin s'y accumulent. S'ils ne sont pas enlevés, ces débris peuvent facilement s'enflammer et les flammes produites peuvent se propager au toit de votre résidence et accroître le risque que le bâtiment soit détruit par les flammes. | 50 \$ |
| Retirer la couverture végétale (comme les plantes et le paillis) se situant à moins de 1,5 mètre de la résidence | Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. | La zone située à moins de 1,5 mètre autour de votre résidence est la plus vulnérable aux risques engendrés par les tisons emportés par le vent pendant un feu de forêt. Il est donc important de créer une zone tampon autour de votre domicile afin d'éviter que le paillis et certaines plantes combustibles* s'enflamment et transfèrent les flammes et la chaleur vers la structure. | 50 \$ |
| Retirer le bois de chauffage, le bois d'œuvre et les matériaux combustibles* entreposés à moins de 10 mètres de la résidence et sous les terrasses | Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. | Le bois de chauffage, le bois d'œuvre et les plantes, les arbres et les arbustes peuvent facilement s'enflammer pendant un incendie de forêt et produire de la chaleur et des flammes intenses pouvant se propager sur les structures voisines. Les terrasses et les zones près de la résidence sont particulièrement vulnérables, surtout si des matériaux combustibles* y sont entreposés, car elles constituent une voie directe permettant au feu d'atteindre le bâtiment. Garder cette zone dégagée réduit les risques qu'un incendie se propage à votre résidence et que votre résidence soit détruite lors d'un feu de forêt. | 50 \$ |
| Élaguer les branches se situant à moins de 2 mètres du sol | Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. | On parle d'incendie en échelle lorsque des flammes montent du sol jusqu'à la cime des arbres en passant par les branches basses. Cette propagation rapide rend l'incendie plus difficile à maîtriser et plus dangereux. Tailler les branches qui se trouvent à moins de deux mètres du sol peut aider à ralentir la propagation d'un feu qui se déclencherait au niveau du sol. | 50 \$ |

(*Combustible se dit de matières qui peuvent facilement s'enflammer.)

Suite du tableau des mesures à prendre dans le cadre du programme à la page suivante 



Programme d'adaptation des résidences aux dangers naturels à la suite des feux de forêt de 2023 en Nouvelle-Écosse

Tableau des mesures suggérées – Exigences particulières et renseignements additionnels



| Mesures d'adaptation | Exigences particulières | Renseignements additionnels | Montant maximal admissible (CAD) |
|---|---|---|----------------------------------|
| Créer un espace minimisant les risques d'incendie (appartement, terrasse, balcon) en retirant les objets et matières inflammables comme les feuilles sèches et les boîtes de carton | Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. | En cas d'incendie, les espaces dégagés permettent d'évacuer plus rapidement et empêchent la propagation du feu chez les voisins et voisines, surtout dans une tour à plusieurs étages. | 50 \$ |
| Créer un espace minimisant les risques d'incendie (appartement, terrasse, balcon) en achetant des jardinières et des meubles résistants au feu | Vous devez soumettre des photos et présenter une preuve (p. ex. spécifications des matériaux) que les jardinières et les meubles sont composés de matériaux incombustibles. | Les matériaux recommandés comprennent notamment le métal, la pierre, le verre trempé et le bois traité. Il faut éviter le plastique, l'osier, le bois non traité et le rembourrage en mousse. | 100 \$ |
| Effectuer l'entretien ou la réparation du toit | Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux et des reçus pour tous les articles achetés. | L'entretien du toit joue un rôle essentiel dans la protection de votre domicile contre les feux de forêt. Les tisons emportés par le vent peuvent pénétrer dans des fissures, des espaces ou des trous causés par des bardeaux manquants, et provoquer un incendie dans le grenier qui peut ensuite se propager à l'intérieur de la structure. Inspectez régulièrement votre toit, scellez les ouvertures et effectuez rapidement les réparations nécessaires pour empêcher les tisons d'entrer dans votre domicile, augmenter la capacité du toit de résister à la chaleur et réduire les risques de propagation du feu et d'effondrement. | 100 \$ |
| Réparer les fenêtres ou les portes extérieures | Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux et des reçus pour tous les articles achetés. | Refaites le calfeutrage des portes et des fenêtres et colmatez les fissures et les espaces pour minimiser l'exposition des matériaux combustibles au feu ou aux tisons et la création de points d'entrée pour l'eau et la chaleur. | 100 \$ |
| Colmater les fissures, les espaces et les trous dans les revêtements extérieurs | Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux et des reçus pour tous les articles achetés. | Minimisez l'exposition des matériaux combustibles au feu et aux tisons et la création de points d'entrée pour l'eau et la chaleur. | 100 \$ |

Suite du tableau des mesures à prendre dans le cadre du programme à la page suivante →



Programme d'adaptation des résidences aux dangers naturels à la suite des feux de forêt de 2023 en Nouvelle-Écosse

Tableau des mesures suggérées – Exigences particulières et renseignements additionnels



| Mesures d'adaptation | Exigences particulières | Renseignements additionnels | Montant maximal admissible (CAD) |
|---|--|--|----------------------------------|
| <p>Acheter une protection incombustible à installer dans les gouttières</p> | <p>Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. Vous devez présenter une preuve (p. ex. reçu de l'entrepreneur, spécifications des matériaux) que les nouvelles protections sont composées de matériaux incombustibles.</p> | <p>Pendant un feu de forêt, votre domicile est particulièrement vulnérable aux risques engendrés par les tisons emportés par le vent. Ces tisons peuvent se déplacer sur des kilomètres et enflammer des feuilles ou autres débris qui s'accumulent dans les gouttières. Les protections incombustibles à installer dans les gouttières peuvent aussi atténuer les risques d'inondation autour de votre domicile en prévenant l'accumulation de débris et en permettant ainsi à l'eau de s'écouler.</p> | 150 \$ |
| <p>Acheter un système de gicleurs à installer sur les gouttières ou la toiture</p> | <p>Vous devez soumettre des reçus pour tous les articles achetés.</p> | <p>Les systèmes de gicleurs à installer sur la toiture ou les gouttières aident à protéger les résidences des feux de forêt en pulvérisant de l'eau sur le toit et les zones environnantes pour les maintenir humides et réduire le risque que des tisons déclenchent un incendie. Ces systèmes sont réutilisables et faciles à installer sans outil. Un tel système se fixe facilement à la résidence et sert spécifiquement à assurer la protection contre les incendies en cas d'évacuation. Advenant un ordre d'évacuation, les ménages doivent suivre les consignes des autorités. En fonction de la structure du bâtiment, il est possible d'ajouter des trépieds et des boyaux d'arrosage de qualité au système pour en améliorer la capacité. Toutefois, ces ajouts facultatifs ne peuvent pas faire l'objet de remboursement dans le cadre de ce programme.</p> | 200 \$ |
| <p>Construire une terrasse, ou en remplacer les matériaux (y compris les marches et les garde-corps) en utilisant des matériaux résistants au feu</p> | <p>Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. Planches utilisées pour construire la terrasse et les escaliers : Vous devez présenter une preuve que le matériel utilisé est incombustible ou ignifuge et répond à la norme CAN/ULC S102 OU encore que celui-ci est résistant au feu (de classe A) et répond aux normes ASTM E84 ou CAN/ULC S102. Les matériaux doivent répondre à au moins l'un des trois critères. Rampes : Vous devez présenter une preuve que les matériaux utilisés sont incombustibles. Les rampes en composite doivent être conformes aux normes ASTM E84 ou CAN/ULC S102.</p> | <p>Le composite est le matériau le plus couramment utilisé pour construire des terrasses résistantes au feu, alors que les matériaux incombustibles les plus courants sont les panneaux de béton</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les matériaux de terrasses incombustibles comprennent l'aluminium et le béton. • Les matériaux ignifuges comprennent les matériaux composites. <p>Les matériaux incombustibles utilisés pour construire les rampes comprennent le métal, les panneaux en verre trempé avec des connecteurs en métal et le composite.</p> | 1 500 \$ |

Suite du tableau des mesures à prendre dans le cadre du programme à la page suivante →



Programme d'adaptation des résidences aux dangers naturels à la suite des feux de forêt de 2023 en Nouvelle-Écosse

Tableau des mesures suggérées – Exigences particulières et renseignements additionnels



| Mesures d'adaptation | Exigences particulières | Renseignements additionnels | Montant maximal admissible (CAD) |
|---|---|---|----------------------------------|
| <p>Remplacer des arbres par des espèces résistantes au feu *consultez la liste des espèces qui remplissent les critères requis essences-d-arbres-intelli-feu.pdf</p> | <p>Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux et des reçus pour tous les articles achetés.</p> | <p>Si vous remplacez des arbres, vous devez respecter les lignes directrices du guide de l'aménagement paysager Intelli-feu^{MC} et les planter à au moins 10 mètres de votre domicile. Guide-de-lamenagement-paysager_Intellifeu.pdf</p> | 1 500 \$ |
| <p>Remplacer la toiture par une toiture résistante au feu (classe A)</p> | <p>Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. Vous devez présenter une preuve (p. ex. reçu de l'entrepreneur, spécifications des matériaux) que les nouveaux matériaux sont de classe A et ont été installés par un(e) professionnel(le).</p> | <p>Même si les matériaux de classe A peuvent prendre feu, ils ralentissent considérablement la propagation d'un incendie.</p> <ul style="list-style-type: none"> Parmi les matériaux de toiture de classe A, on compte les bardeaux métalliques, de fibre de verre et d'asphalte ainsi que les tuiles en terre cuite et celles en béton. | 1 500 \$ |
| <p>Remplacer les matériaux de revêtement combustibles* par des matériaux résistants au feu ou ininflammables</p> | <p>Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. Vous devez présenter une preuve (p. ex. reçu de l'entrepreneur, spécifications des matériaux) que les matériaux de revêtement sont incombustibles.</p> | <ul style="list-style-type: none"> Les matériaux incombustibles comprennent le métal, l'aluminium, le stuc, la brique et les panneaux de fibrociment. <p>Les systèmes d'isolation par l'extérieur avec enduit mince (EIFS) ne sont pas remboursés dans le cadre de ce programme.</p> | 1 500 \$ |
| <p>Remplacer les portes extérieures par des portes résistantes au feu et ignifugées</p> | <p>Vous devez soumettre des photos prises avant et après les travaux. Vous devez présenter une preuve que les nouvelles portes sont résistantes au feu et ignifugées (p. ex. spécifications des portes, facture de l'entrepreneur) et ont été installées par un(e) professionnel(le).</p> | <ul style="list-style-type: none"> Les portes extérieures résistantes au feu et ignifugées ralentissent la propagation des flammes et le transfert de chaleur, ce qui laisse le temps aux services d'urgence d'éteindre le feu, d'évacuer les personnes et de limiter les dégâts à votre propriété. | 1 500 \$ |

Avis de non-responsabilité : Il est important de noter qu'aucune mesure ne peut éliminer complètement les risques de dommages ou de pertes. Les mesures d'adaptation peuvent contribuer à réduire les risques et les conséquences potentielles des catastrophes naturelles, mais ne peuvent garantir que les domiciles ne seront pas touchés ou endommagés en cas de catastrophe. Il est important de toujours avoir un plan en place en cas d'urgence et de suivre les ordres d'évacuation lancés par les autorités locales. Pour de plus amples informations et des ressources utiles, consultez le site <https://firesmartcanada.ca/>.